



Le premier portique du gymnase intercommunal a été levé en présence des élus

Un projet plébiscité

Thônes/Vallées des Aravis

Jean-Paul CHAVAS

J.-P.C.

Face au manque de lieux pour accueillir les activités sportives, la Communauté de communes des vallées de Thônes a décidé de construire un nouvel équipement en phase avec la démarche de développement durable.

C'est à un moment officiel et spectaculaire qu'ont assisté ce samedi 28 septembre les élus et entreprises pour la mise en place de la première poutre du gymnase intercommunal des Perrasses par la société Mathis, spécialiste de la construction bois lamellé-collé.

Après une longue réflexion de la municipalité et Gym Thônes Vallée dont le manque d'espaces spécifiques était criant avec des demandes toujours plus nombreuses, la Communauté de commune des vallées de Thônes (CCVT) a pris le relais pour la construction d'un nouveau gymnase dédié, mais aussi pouvant être partagé avec d'autres associations, le collègue proche entre autres.

Au total, cinq portiques de 3200 kg seront installés

Jean-Luc Ramel, architecte du bureau 2 BR spécialisé en équipements publics, a détaillé la logique de cette construction bois en phase avec la démarche de développement durable, (stockage des eaux pluviales) dans un bâtiment contemporain et moderne «reflet du XXIe siècle».

Ce premier portique sur les cinq prévus en lamellé-collé d'un poids de 3200 kg a ensuite été levé et mis en place devant les élus et intervenants avec une précision qui a suscité les applaudissements avant l'enferment du parchemin inaugural dans une poutre de façade du bâtiment.

Les gymnastes filles y feront leur rentrée en septembre prochain

Gym Thônes Vallée prendra possession des locaux à la rentrée prochaine, permettant de dépasser ainsi le nombre de 130 gymnastes filles dans des conditions de sécurité optimales et d'accueillir plus tard les sections garçons.

Le budget de ce projet se monte à 2 696 000 € TTC avec un total de subventions de 786 600 € : la Région Auvergne Rhône-Alpes a alloué 320 000 € + 86 600 € dans le cadre

«Bourg Centre», le Département 285 000 €, et l'État, dans le cadre du Contrat de ruralité, 95 000 €.

«C'est le premier équipement de service à la population depuis plus de dix ans et nous souhaitons élargir ce portage à d'autres projets des communes» a souligné le président de la CCVT, Gérard Fournier-Bidoz.

Pour Catherine Pacoret, conseillère de la Région Auvergne Rhône-Alpes, «nous sommes fiers d'accompagner ce projet de territoire avec une importante aide aux établissements sportifs».





0CgalNeggEXwvk3lhpZeeXDS2H8ybQpoDl88za_ghtqSRQC5dAbGGayUUGlFF-Z-QNDlj